

ARTÍCULOS DE TEMÁTICA
FILOLÓGICO-LITERARIA

QUATRE-VINGTS.... UN RESTE DU SYSTEME VICESIMAL D'ORIGINE CELTE

MARIE-CLAIRE DURAND GUIZION
Universidad de Las Palmas

ABSTRACT

The French numeral system is certainly a complex one as the paradigm of figures presents a disruption when passing from the straightforward composition of «soixante» (e.i. numeral+suffix) to the illogical formation through multiplication and/o multiplication and addition «quatre-vingts» /»quatre-vingt-dix».

A diachronic study leads us to the conclusion that these «anomalies» are vestiges of the former celtic language. This can be corroborated comparing them with celtic languages such as gaelic, old irish and briton.

A legacy that the modern French language has kept from the analytical nature of its forefathers, the Gaulois.

RESUMEN

La complejidad del sistema de los numerales en lengua francesa puede afectar el aprendizaje de dicha lengua para estudiantes extranjeros. Sin embargo, una breve incursión en el estudio diacrónico de la lengua puede aclarar por qué un paradigma, que se presenta de forma sencilla y lógica (formación por medio del numeral más sufijo), se rompe de repente y recoge una formación por multiplicación y/o multiplicación y adición de numerales (quatre-vingts/ quatre-vingt-dix).

Dicha ruptura se explica como vestigio de un sistema vigesimal celta perfectamente demostrable diacrónicamente y mediante el cotejo de los sistemas de numerales en las lenguas celtas todavía en uso o extinguidas.

Es prueba del carácter analítico de la lengua celta cuya herencia ha quedado en parte recogida en este sistema de los numerales de la lengua francesa.

Lorsque le professeur de français langue étrangère se propose d'enseigner à ses étudiants le système numéral français, il ne manque jamais de les mettre en garde contre la difficulté que représente le passage de soixante à soixante-dix, et, comble de la complication, la série des quatre-vingts et quatre-vingt dix. En effet, cette rupture du paradigme est certainement la pierre d'achoppement où vient buter la plupart de nos apprenants francisants. Parfois nos élèves sourient ou s'exclament devant une aussi grande incongruence du système, alors que, allèguent-ils, il serait

si normal et logique de suivre le paradigme des *trente, quarante, cinquante, soixante* en calquant la formation du chiffre suivant sur le précédent, (analogie).

Nous ne pouvons manquer d'apprécier leur esprit logique, étant donné que, lors de l'apprentissage d'une langue étrangère, l'on se doit de favoriser chez l'apprenant cette façon « d'inférer, de généraliser, de mettre en relation, de répéter mentalement et mémoriser »¹ Ceci, en effet, va favoriser l'appropriation de la langue qui passe par un « système intermédiaire » ou interlangue chez tout apprenant. Nous leur rappelons, par ailleurs, que les formes *huitante et nonante* existent encore dans la langue française et sont usitées en particulier dans les Vosges orientales et surtout en Belgique francophone et en Suisse romande (Genève ayant toutefois prescrit le terme *huitante*). L'usage de *septante* en français ne sert plus qu'à désigner les 70 interprètes qui traduisent de l'hébreu au grec les livres de l'Ancien Testament. On peut toutefois le retrouver à l'occasion, chez des auteurs contemporains comme Charles Péguy, mais il s'agit d'un effet de style voulu au moyen de cet archaïsme.

Une incursion dans l'axe diachronique de la langue nous permettra d'expliquer ce qui, de prime abord, apparaît comme une anomalie. En effet, l'ancien français connaissait un usage assez répandu de ce système vicésimal et des termes tels que * *seize vint, * treis venez et dis*, etc. étaient très courants.

Les formes *quatre-vingts, quatre-vingt-un, quatre-vingt-deux... quatre-vingt-dix, quatre-vingt-onze, quatre-vingt-treize*, formes par multiplication et par addition nous obligent à remonter aux Celtes et à leur ancienne numération vicécimale pour expliquer ce complexe système de comptage par vingt et par dix. Il semblerait que les Gaulois tenaient eux-mêmes ce système des populations primitives qui avaient l'habitude de compter sur les doigts de la main et ceux des pieds.

Ce qui viendrait corroborer cette hypothèse c'est l'usage encore en vigueur de ce système dans les langues celtiques, en particulier le breton (Bretagne française) et le gallois (de Grande Bretagne); on trouve également des traces en ancien irlandais.

Rappelons pour mémoire que le groupe des langues celtiques se ramifie en deux grandes branches:

- 1) le brittonique
- 2) le gaélique (ou goïdélisque)

A la première branche se rattachent le gallois actuellement parlé dans le Pays de Galles en Grande Bretagne², le cornique, autrefois parlé en Cornouailles anglaise et aujourd'hui éteint et le breton armoricain, c'est-à-dire la langue parlée par environ

¹ MOIRAND, S.: *Enseigner à communiquer en langue étrangère*, Hachette, Paris, 1982.

² "Le gallois est la langue de plus d'un million d'habitants, mais n'est parlé que par vingt pour cent de cette population"

MORGAN, G.: "L'enseignement bilingue au pays de Galles" *Quelle école pour la Bretagne? Peseurt Skol evit Breizh?* Diwan, 1988.

700.000 habitants, principalement dans le département du Finistère, une partie des Côtes d'Armor et le Morbihan, en Bretagne.

Au gaélique appartient le gaélique d'Irlande, celui d'Ecosse et de Mans.

Le gallois n'aurait conservé que quelques formes du système vicésimal, à savoir:

dengain (2 x20), trigain (3 x 20)
pedwarugain (5 x20).

L'ancien irlandais possédait également ces formes:

tri fichit (3 x20), coic fichit (5 x20)

Ceci explique également que l'anglais soit, (à l'instar du français pour les formes(*quatre-vingts...*) redevable de son «score» aux parlers celtiques qu'il a supplanté.

Un dernier exemple, le numéral cardinal en langue bretonne, peut nous éclaircir davantage sur ce système de comptage par vingt.

Nous reproduisons ci- après quelques chiffres se formant par multiplication de vingt et par addition de dix.

40 daou-ugent (2 x20)
60 tri-ugent (3 x20)
70 dek ha tri-ugent (10 + 3 x20)
71 unnek ha tri-ugent (11+ 3 x20)
80 pevar-ugent (4 x20)
90 dek ha pevar-ugent (10 + 4 x20)
91 unnek ha pevar-ugent (11+4 x20)
92 daouzek ha pevar-ugent (12 +4 x20)
120 c'hwec'h ugent (6 x20)
140 seizh-ugent (7x 20)
160 eizh-ugent (8x 20) etc...

Nous observons que le chiffre *ugent* (20) apparaît multiplié dans *daou-ugent* (2 x20), *tri-ugent*, *pevar-ugent* tandis que pour *dek ha pevar-ugent* (10+4x20) et les autres nous avons un chiffre par addition et par multiplication.

Cette numération vicésimale léguée par les Celtes, nous la retrouvons en ancien français dans toutes les formes attestées par de nombreux ouvrages classiques.

Ainsi, dans Joinville (auteur du XIII^e s.) apparaît:

«*Quatorze-vins homs de leurs gens*»

Chez Rabelais (XVI^e.s.), dans *Gargantua*:

«*Ensemble sept vingt faisant Gargantua*».

Montaigne (XVI^e.s) écrit également:

«*Un harnois complet du poids de six vingts livres*»

L'académie française, fondée par Richelieu en 1664, notait à l'époque, cette façon de compter:

quatre-vingts, six-vingts, sept-vingts, dix-sept vingts, dix-neuf-vingts, mais, paradoxalement, bannissait *deux-vingts, trois-vingts et dix-vingts*.

Six-vingts se maintiendra jusqu'au XVIII^e.s. et même Alfred de Musset (XIX^e.s) en fera encore l'usage:

«*Vingt-neuf barons chrétiens et six-vingt roturiers*» *Marchoche*.

A l'heure actuelle on trouve encore le terme *Quinze-vingts*, mais il s'agit là du nom d'un hospice fondé par Saint Louis, vestige des formes anciennes.

Si l'on a pu affirmer³ que «le français est du latin prononcé par les Celtes et mis au service de l'esprit celtique (et que) le caractère analytique de son verbe, l'emploi des démonstratifs et des particules démonstratives, l'allure de la phrase parlée lui sont communes avec les langues celtiques», nous aimerions pouvoir ajouter que l'un des aspects de ce caractère analytique hérités des Celtes est aussi le système vicésimal que nous venons d'exposer.

BIBLIOGRAPHIE

- BLOCH, O., et WARTBURG VON, W.: *Dictionnaire étymologique de la langue française*, PUF, Paris, 1975.
- VALDER, G.: *A gaelic grammar*, Alex MacLaren and Sons, Glasgow.
- GOURVIL, F.: *Langue et littérature bretonnes*, PUF, Paris, 1976.
- GRÉVISSÉ, M.: *Le bon usage*, Duculot S.A. Belgique, 1975.
- ROPARZ, H.: *Grammaire bretonne*, Al Liamm, 1984.
- THURNUYSEY: *A Grammar of Old Irish*, Dublin, 1975

³ HUBERT, H.: *Les Celtes*, cité par F. Gourvil *Langue et littérature bretonnes*, PUF, Paris, 1976.